Collectif 384

Représentation et défense de tous les personnels
De l'enseignement supérieur public

CNESER session permanente

(20 janvier *2026)*

PROPOS LIMINAIRE DU COLLECTIF 384

Monsieur le Directeur adjoint, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants des universités, Chères et Chers collègues élu.e.s, je souhaite tout d'abord vous présenter à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2026.

L'année commence fort pour le collectif 384 : **6 amendements ont été déposés sur notre proposition par des députés de partis divers, suite aux 2 amendements équivalents qui avaient déjà été déposés par des sénateurs en décembre et qui avaient failli être adoptés.**

Cela fait plus de 100 députés qui ont entendu le cri des enseignants du supérieur, ce même cri que vous entendez ici depuis mon élection et celle des élus du collectif 384 dans cette instance ministérielle, le cri de la justice et de l'équité pour une catégorie d'enseignants qui apportent tant à l'enseignement supérieur public français et qui pourtant ne sont pas considérés au même niveau que les enseignants-chercheurs.

Il en va de la prime RIPEC dont nous sommes exclus et qui était le sujet de ces amendements, mais il en va aussi des textes qui nous régissent, qui nous désavantagent.

On l'a vu encore cet été avec **les nouveaux décrets que nous contestons devant le Conseil d'État, alors même que certaines organisations ici présentes ont préféré les voter,** enfin quand on leur a demandé leur avis.

C'est en fait **tout un statut qui est à revoir**. Il n'est pas normal qu'un élu qui a une responsabilité nationale comme moi au CNESER par exemple, n'ait pas les mêmes droits que ses collègues enseignants-chercheurs, tout cela parce qu'il est enseignant et que son statut n'est pas à la hauteur de celui des enseignants-chercheurs.

À une époque où le monde est devenu effrayant, les choix du gouvernement français doivent refléter la devise de notre pays : **liberté, égalité, fraternité.**

Mesdames et Messieurs les représentants du ministère, on me rapporte par diverses sources **que le gouvernement souhaiterait cette différence**.

Est-ce que **la mobilisation de tous ces élus de la République** transpartisans, alors même que le Premier ministre avait promis, et l'a encore répété hier d'ailleurs, d'écouter les parlementaires, est-ce que tout cela va enfin faire prendre conscience qu'il est plus que nécessaire d'établir l'équité entre tous vos enseignants sans qui il n'y aurait plus d'ESR.

Les résultats de cette politique injuste, ce sont **nos collègues EC qui la subissent aussi**, car il ne faut pas croire que l'on va donner des primes aux uns et plus de tâches aux autres et que les défavorisés vont continuer à s'investir autant, comme par exemple les samedis et les dimanches pour courir les salons étudiants.
Ça ne fonctionnera pas comme cela.

Et on vous l'a déjà répété maintes et maintes fois, si les collègues ES sont reconnus et respectés, et valorisés, ils s'investiront naturellement comme ils l'ont toujours fait et cela aura un bénéfice à la fois pour l'enseignement mais aussi pour la recherche car lorsque les tâches administratives sont prises en charge par les ES, les EC peuvent se consacrer à leur recherche, recherche qui est primordiale pour l'avenir de notre pays.

Mais l'enseignement l'est tout autant, et le combat du collectif va bien au-delà de la défense des enseignants du supérieur, c'est un combat pour la justice, justice entre les différents personnels mais aussi un combat pour le rééquilibrage de l'ESR dans son ensemble entre enseignement et recherche.

Les 2 forment **les piliers de l'ESR** et il n'est pas normal de faire passer l'un avant l'autre ou de valoriser l'un plus que l'autre, ou de valoriser les personnels qui participent à l'un plus que ceux qui participent à l'autre, car sinon nous amenons à un déséquilibre des fondations de la maison.

J'ai entendu encore récemment à la télévision notre ministre parler de recherche, mais il ne faut pas oublier l'enseignement car c'est vital pour les jeunes, pour les entreprises, pour notre pays qui en a bien besoin.

Alors Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, j'espère vraiment que vous avez évolué sur ce sujet récurrent et tellement soutenu.

La balle est désormais dans le camp du gouvernement comme les amendements ne seront malheureusement pas étudiés en séance à cause du 49.3, ce sera le gouvernement qui décidera ce qu'il garde dans le PLF 2026.

J'ai demandé directement au Premier ministre d'entendre le cri des ES, cri qui est relayé par nos parlementaires au-delà des clivages politiques habituels.

Monsieur le ministre, soutenez s'il vous plaît, vous aussi, l'intégration des ES au RIPEC et veuillez ouvrir s'il vous plaît de vraies discussions pour nous donner le statut que les ES méritent tout comme les autres.

En prenant ces décisions vous pourrez compter sur l'appui du collectif 384 qui vous aidera à construire les textes plus que nécessaires dans l'intérêt des ES mais aussi dans l'intérêt de tous les acteurs de l'ESR et de notre ESR public.
Merci de votre écoute.

Pour le Collectif 384,

Nicolas DOMERGUE
(Élu Collectif 384 – CNESER)